

# RÉTRO VISEUR



REFLEXION

2020

PARTIE



**“L’adolescence est  
le passage entre  
le monde donné  
de l’enfance  
et l’existence  
d’homme à  
fonder”**

*Simone de Beauvoir, L’Amérique au jour le jour (1948)*



# Sommaire

6 - 11	<b>Pôle accueil</b>	
	Accueil pendant le confinement, un défi inattendu .....	6
	L'accueil pendant le confinement en chiffres et mots .....	7
	Des nouveaux visages: Chrystel, Lydia, Réka et Perrine .....	8

**12 - 13** **FOCUS : Les Ambassadeurs de la MDA**

14 - 17	<b>Pôle atelier</b>	
	Mémento avec Bernanos .....	14
	Promenons dans les bois .....	15
	Atelier Focus .....	16
	Groupe & Co, .....	17

**18 - 19** **FOCUS : La nuit de la solidarité**

20 - 25	<b>Les Cafés Info Pro</b>	
	Les Cafés Info Pro .....	20
	Ruptures parentales: accompagner les familles .....	21
	Le devenir de l'irresponsabilité des mineurs .....	22

**26 - 29** **FOCUS : La clinique de la MDA**

30 - 33	<b>Des outils en évolution</b>	
	Génolabo: La fin d'une année d'expérimentation, le début d'un nouveau Visage pour l'outil .....	28
	Expérimentation du Nuage de mots .....	29

**34** **FOCUS : Le temps de la réflexion pour développer les projets 2021**

## ACCUEIL PENDANT LE CONFINEMENT, UN DÉFI INATTENDU.

Après l'effroi vient le moment de se retrousser les manches, mais comment être présents malgré tout pour les ados ? comment vont - ils vivre ce moment d'isolement ? vont - ils parvenir à respecter les consignes ?

Pour ceux pour qui le milieu familial est source de conflits quotidiens, qui ont déjà des difficultés scolaires ...comment vont -ils vivre les prochaines journées...comment rester à leur côté ? les protéger si besoin ?

Toutes ces questions sont arrivées en masse... bousculant nos repères et notre organisation...

Pour moi, il s'agissait de me concentrer, de rester concentrer sur la raison pour laquelle je viens travailler chaque matin à la MDA : être présente pour les jeunes, les familles, les collègues... et de ne pas me laisser envahir par la bizarrerie de la situation, par toutes les idées contradictoires ambiantes...par ce sentiment étrange d'un danger potentiel permanent... qu'il fallait éviter de ramener à la maison...

Dans un premier temps, nous avons contacté chaque jeune pour annuler les rendez-vous, leurs proposer des entretiens téléphoniques, ou de communiquer par mails, SMS, via les réseaux sociaux si besoin...et les inviter à reprendre rendez-vous dès que le confinement serait terminé.

Certains se sont saisis des propositions et des entretiens ont été fixés, à distance, parfois du domicile des professionnels...sur place, à quelques professionnels, nous nous appliquions à faire le relais, à transmettre les informations nécessaires à partir des dossiers aux professionnels, à maintenir une veille rassurante...

Garder le contact, essayer de maintenir un lien avec les jeunes, surtout les plus fragiles, malgré le contexte, était l'un de nos objectifs.

Aussi, une fois que tous les jeunes pour lesquels un rendez-vous était fixé ont été contactés, nous avons repris l'ensemble des suivis, consulté chaque dossier. En fonction de la situation, nous sollicitons le professionnel référent. L'idée était d'informer un maximum de jeunes susceptibles d'en avoir besoin, des différentes formes d'écoute et de soutien possibles.

Je me souviens que chaque jour, il fallait faire face, sur le trajet, à un sentiment d'angoisse face aux rues désertes...et sur place, il fallait souvent improviser...en tenant compte du fait que certains partenaires étaient limités, eux aussi, dans leurs possibilités d'intervention...quand ils n'étaient pas totalement à l'arrêt.

Où orienter les familles pour une aide financière d'urgence, un colis alimentaire, quelles sont les possibilités d'aide quand les conflits familiaux éclatent ? adresser une information préoccupante mais pour quelles suites ?

Il a fallu parfois gérer au mieux les situations au téléphone, sans face à face... gérer sa frustration, sans la laisser transparaître pour ne pas augmenter le désarroi du jeune...et malgré tout, rester présents, rester concentrés...

✍ ÉCRIT PAR

Laëtitia Weibel • Assistante sociale

## L'ACCUEIL PENDANT LE CONFINEMENT EN CHIFFRES ET MOTS

Le confinement acté à partir du 17 mars 2021, nous devons nous remettre sur le plan personnel de cette période qui s'annonce difficile pour tous.

### CHACUN S'ORGANISE DANS L'URGENCE.

La Maison Des Adolescents restera en activité car elle est un service essentiel pour son public.

Dans un premier temps, nous décidons d'annuler tous les rendez-vous de la première semaine, temps nécessaire pour trouver une organisation adéquate. Les usagers ne sont pas surpris et n'avaient pour la plupart pas l'intention de se déplacer.

Le standard téléphonique reste ouvert mais très peu d'appels, chacun reste confiné certainement abasourdi...

Au bout d'un temps, le travail s'organise. Nous sommes réduits à une équipe de 4 personnes sur site. Le reste de l'équipe qui pour la plupart est équipé de portable et de PC, reste à domicile.

Cette organisation va permettre à la MDA d'assurer des rendez-vous téléphoniques, de faire du lien parfois juste avec un sms... et par la suite de proposer des entretiens en visio.

L'activité consiste alors à faire le relai, aux intervenants qui n'ont plus accès aux dossiers papier, des informations essentielles que l'on trouve dans ces derniers.

10 mai 2021, La Maison Des adolescents est prête à accueillir à nouveau en présentiel avec tous les rebondissements que le virus va encore nous faire vivre...

✍ ÉCRIT PAR

Sophie Zeller • Chargée d'accueil

### TEXTE COMPLÉMENTAIRE

En parallèle l'activité accueil téléphonique reprend tout doucement. Je constate que tous les appels pendant cette période ne portent pas sur le confinement, sur la situation sanitaire vécue. Ce qui moi m'angoisse ... mais tous ces appels font l'objet d'une demande classique, les jeunes viennent à la MDA pour les problématiques « habituelles » hors crise sanitaire. « La normalité » des problématiques accueillies me permet de m'accrocher, tête dans le guidon, pour assurer le secrétariat. C'est l'ordinaire dans l'extraordinaire. J'ai décompensé après... Le petit plus très mignon pendant cette période c'est un chat baptisé Coronado qui s'incrute et demande sa pitance tous les jours ! Sophie

### QUELQUES STATS COVID19 À LA MDA

16 créations de dossier pour des nouvelles situations lors de la période de confinement

Du 16 mars au 17 avril 2020 : 135 entretiens réalisés principalement au téléphone – sinon échanges par SMS ou mail. A titre de comparaison nous avons fait 295 rendez-vous en présentiel et 55 accueils sans rendez-vous lors du mois de mars 2019

Une moyenne de 10 appels reçus lors de la permanence téléphonique de 14h00 à 17h00 et 30 mails/jours (toutes demandes confondues pro-usagers-divers)

## DES NOUVEAUX VISAGES : CHRYSTEL, LYDIA, RÉKA ET PERRINE.



**Chrystel Schneider**  
Assistante de direction  
puis gestionnaire financière

### Une première année particulière et très formatrice

Je suis arrivée à la fin du mois de novembre 2019 sur le poste d'assistante de direction. Au début, il a fallu s'approprier le poste, l'organisation... Ce qui n'a pas été facile sans passation, puisque le poste n'était plus occupé. Mais très vite, j'ai apprécié la polyvalence des missions : je ne me suis jamais ennuyée. J'ai découvert des tâches que je n'avais pas dans mes précédentes expériences : le côté « événementiel » avec l'organisation de journées de formation et la gestion des déplacements, et les missions de ressources humaines... J'ai appris tout cela « sur le tas » et cela a été très formateur. En parallèle, je travaillais aussi sur la dimension administrative et statutaire, l'organisation de réunions diverses et variées, et j'étais aussi en charge de la gestion du parc informatique. Au moment où je trouvais mon rythme de croisière, le confinement est arrivé et nous a obligé·e·s à tout réorganiser en distanciel, avec, donc, de nouvelles modalités de travail : il y a eu plein de réunions en visio à organiser ! Mais de nombreux événements sont tombés à l'eau, j'ai donc eu moins d'activité en assistante de direction et j'ai pris une casquette en plus : celle de secrétaire d'accueil, deux après-midis par semaine. Ensuite, il s'agissait de s'adapter tout au long de l'année selon les conditions : la réouverture, le 2e confinement, etc. C'était donc une année 2020 très particulière, qui a demandé des capacités d'adaptation, mais très formatrice. J'ai pu compter sur le soutien des collègues et de la directrice, le tout dans une bonne ambiance.

En fin de compte, j'ai évolué depuis un an : j'étais arrivée avec des doutes sur mon envie de travailler encore comme assistante de direction, mais j'ai adoré ce poste. Il m'a donc permis d'y voir plus clair sur mon parcours professionnel. J'avais très envie de rester dans la maison mais ce n'était plus possible sur ce poste précis. Alors, en fin d'année 2020, j'ai pris la fonction de responsable financière. Je sais qu'elle va m'apporter de nouvelles compétences, qui me serviront toujours, quels que soient mes postes futurs. Cela me plaît de garder des missions RH comme la paye, le recrutement, les congés, etc. Aussi, je me sens très accompagnée : la passation s'est très bien déroulée, et je vais prochainement bénéficier de formations.

ÉCRIT PAR

Déborah Liss • Journaliste



**Lydia Djarane Guigal**  
Chargée de projet et Prévention

J'ai un parcours professionnel singulier. J'ai navigué entre le domaine social militant de lutte contre les discriminations au sens large et le secteur bancaire, un domaine plus mercantile.

Avec un parcours rempli d'opportunités et de contraintes, je deviens Manager de projet pour mettre compétences méthodologiques et financières au service de projets qui ont du sens.

C'est avec l'envie d'être utile que je fais mes premiers pas le 3 janvier 2020 au sein de la MDA, une structure aussi atypique, que mon parcours.

Il m'a fallu faire preuve de patience, d'attention, d'écoute et de créativité pour comprendre l'articulation de cette équipe pluridisciplinaire qui me percevait parfois comme un O.V.N.I. J'étais un poste d'un nouveau genre au sein de la structure. Et la crise sanitaire a créé des conditions particulières pour réussir à tisser des liens et répondre aux questionnements de ma présence.

Un défi de plus à relever, qu'à cela ne tienne, je suis plus que volontaire !

D'entretiens découvertes avec plusieurs membres de l'équipe, de prise en charge de projets, de fil en aiguille de réunion de travail s'est révélée progressivement une complémentarité de compétences. C'est ainsi que des complicités de travail se sont formées.

L'année 2020 à la MDA a été, pour moi, exceptionnelle dans tous les sens du terme :

- Exceptionnellement difficile par rapport à l'actualité sanitaire et ses conséquences,
- Exceptionnellement surprenante par la découverte de toutes les personnalités de la Maison et de son fonctionnement.
- Exceptionnellement riche en apprentissage et en défis.

J'attends de voir ce que nous réserve 2021 avec optimisme et impatience !

ÉCRIT PAR

Déborah Liss • Journaliste



**Perrine Bruat**  
Service Civique puis Chargée de projet

J'ai rejoint la MDA en tant que Service Civique en mars 2020. 6 mois après avoir obtenu mon master de psychologie et suite à l'annulation de mon service civique au Canada, j'ai été séduite par la mission que proposait la MDA. Ce service civique représentait pour moi une parfaite transition entre vie étudiante et vie professionnelle, une expérience qui correspondait totalement à mon projet professionnel d'animation d'ateliers collectifs tout en étant encadrée, et me permettait de rejoindre ma petite sœur, alors étudiante ici.

Mon arrivée à la Maison des Ados c'est très bien passée, grâce à l'accueil chaleureux de l'équipe et de mes tutrices, Lydia Djarane et Claire Rieffel, et à ma binôme, Mélina, avec qui je me suis tout de suite entendue.

L'annonce du premier confinement, deux semaines après le début de ma mission, et les recommandations sanitaires qui ont suivi nous ont forcé à adapter les missions initialement prévues pour ce service civique, notamment pour les interventions de prévention de la MDA, qui ont totalement été annulées. C'est à ce moment-là qu'est né le projet des Ambassadeurs·ices de la MDA.

Mélina et moi avons été intégrées au projet dès qu'il a commencé à prendre forme. L'idée de base était la suivante : comment intégrer les réseaux sociaux, lieu idéal pour atteindre les ados, de manière innovante et soutenante au moment où la MDA ne pouvait plus recevoir son public en présentiel ? C'est ainsi que nous avons participé au développement de ce projet : le déploiement d'un réseau d'étudiant·e·s, en psychologie ou travail social, qui se rendent disponibles pour les ados sur les réseaux sociaux. Nous avons finalement pris une place unique dans ce projet en devenant nous-mêmes Ambassadrices, sur Instagram, Facebook et

Snapchat d'une part et d'autre part en prêtant main forte aux professionnelles qui coordonnaient le projet. Après quelques tâtonnements dans la prise en main d'Instagram, cette mission s'est avérée stimulante et pertinente.

Cette expérience de volontariat m'a permis de découvrir ce lieu unique qu'est la MDA, un endroit d'innovation, de créativité et de coopération avec un projet profondément humain. J'ai également découvert le travail en binôme, emblématique de la MDA, très intéressant et enrichissant. J'ai beaucoup appris au contact des différent·e·s professionnel·les de la structure, qui ont donné de leur temps pour répondre à mes questions et partager leur vision de leur travail.

Suite à mon Service Civique, j'ai été moi-même embauchée en tant que coordinatrice des Ambassadeurs·ices. C'est un plaisir de continuer à travailler sur ce projet, novateur et inspirant.

**ÉCRIT PAR**  
Déborah Liss • Journaliste



**Réka Nagy**  
Assistante sociale de l'association l'Etage

Assistante sociale à l'association l'Etage, durant plusieurs années j'ai travaillé auprès des jeunes adultes en rupture, en leur proposant un accompagnement régulier, afin de leur permettre de stabiliser leur situation : accéder aux droits, aux soins et à un hébergement adapté.

L'accueil, l'écoute, le lien avec différents partenaires étaient au cœur de mon travail.

C'est avec enthousiasme que j'ai intégré l'équipe de la MDA en février 2020, lieu où ce travail d'écoute, d'élaboration se poursuit dans un autre cadre.

Mon immersion fut rapidement stoppée par la crise sanitaire. Durant plusieurs semaines, j'ai été loin du terrain et des réunions en présentiel. A mon retour, ce fut l'adaptation à un fonctionnement différent : le défi de reconnaître les collègues cachés sous leurs masques, d'accueillir les jeunes et leurs familles en essayant de lire les interrogations, les inquiétudes, les peurs en suivant uniquement leur regard accompagnant leur récit.

Aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir accompagner les adolescents et leurs familles dans un espace sécurisant, qui leur permet de se sentir en confiance, de s'ouvrir et de partager leurs questionnements. Évoluer au sein d'une équipe pluridisciplinaire permet d'échanger les idées, de croiser les regards et proposer un accompagnement adapté à chaque situation.

Ma présence au sein de la Maison des adolescents permet un travail collaboratif avec mes collègues de l'association l'Etage, qui se traduit par une prise en charge plus efficace des jeunes qui nous sollicitent.

**ÉCRIT PAR**  
Déborah Liss • Journaliste

## Les Ambassadeurs de la MDA

Au début du premier confinement en 2020, nous étions nombreux à poser la question, consciemment ou pas, de savoir si cette période si particulière recelait les ingrédients d'un risque de traumatisme psychique.

Car s'y trouvaient concentrés des paramètres comme l'inconnu de ce virus, sujet de tant de discours parfois contradictoires ; l'angoisse d'en être atteint, et l'irruption du réel du corps (question sensible chez les adolescents) ; la suspension de la temporalité imposée par le confinement, et pour finir, parfois la difficulté à penser.

Autant d'inquiétudes à avoir pour les adolescents chez lesquels le sentiment de continuité d'être pouvait, dans ce temps de confinement, être mis à mal : car le balancement entre réalité psychique et réalité tangible, ainsi qu'entre besoin de l'Autre et distance choisie avec l'Autre, risquait d'être chahuté encore davantage chez les adolescents.

La MDA constitue alors le groupe des « Ambassadeurs ». Ceux-ci, étudiants en psychologie du développement et en sciences sociales pour la plupart, sont chargés d'investir les réseaux sociaux sous la bannière de la MDA, avec un logo repérable. Et d'exercer une forme de prévention à destination des ados pour informer, proposer un espace d'échange bienveillant, partager des ressources utiles, et rompre l'isolement.

Pour les Ambassadeurs, le lieu de la rencontre est donc la toile/internet via des réseaux sociaux, où la communication se fait à travers écrits, émoticônes, et abréviations ; (donc personne ne se voit). Si les réseaux sociaux constituent un territoire privilégié de présence des jeunes et de contacts sociaux, l'entrée en contact nécessite une mise en jeu de l'imaginaire de part et d'autre.

Des contenus sont donc offerts au partage, concernant la MDA (tous les ados ne savent pas ce qu'est une MDA), ou des contenus créés par les ambassadeurs eux-mêmes ; le visuel y est important, les contenus courts, rapides à lire, dans le respect de critères éthiques évidents.

Liberté est laissée dans le choix des sujets abordés, allant de thématiques adolescentes (par exemple la vie affective, la violence, l'acné, la question du genre, les sujets ne manquent pas), au relais de l'actualité, en passant par des informations sur la situation sanitaire.

Ces Ambassadeurs, qui constituent un groupe, ont une formation en début d'année sur la visibilité sur les réseaux sociaux, les contenus, les objectifs, les critères, les sujets, et ont des réunions régulières d'échange entre eux et avec leurs responsables-professionnels de la MDA.

Aller à la rencontre des adolescents et les solliciter sur le terrain du langage constitue « une opération de redoublement de la réalité, qui peut donner sens à une expérience autrement ineffable, ou absurde, ou incompréhensible » (Claude Lévy-Strauss) ; donc aider à l'élaboration discursive du vécu. Car dans le brouhaha de la flambée pulsionnelle propre à ce temps de la vie, leur capacité à utiliser les mots pour se penser ou pour parler de soi, peut se trouver marquée du sceau d'un apparente pauvreté.

Les Ambassadeurs participent également à un temps d'échange avec une psychologue, temps appelé GAP (groupe d'analyse de leur pratique). Ces temps réguliers - toutes les 3 ou 4 semaines selon la disponibilité laissée par leurs stages ou les examens - sont l'occasion d'aborder beaucoup de leurs questionnements :

- autour de la teneur de certains échanges avec les adolescents : comment se situer entre l'intérêt porté au sujet et le risque d'être ressenti comme intrusif ?
- comment entendre des signaux d'alarme d'un véritable mal-être, ou s'alerter d'un état pathologique et donc orienter alors vers la rencontre - fût-elle téléphonique - avec un professionnel de la MDA ?
- que faire devant une situation d'urgence, maltraitance ou abus, alors même que l'adolescent refuse toute possibilité d'être orienté vers un professionnel de sa région ? et comment aborder l'ambivalence propre à ce genre de situations ?

Ce temps de GAP est parfois l'occasion pour les Ambassadeurs d'évoquer leurs inquiétudes, voire leurs émotions, et laisser le groupe s'en faire écho à son tour. Et cela permet parfois que l'imaginaire en jeu dans toute rencontre puisse se déployer, tout en maintenant une approche ouverte sur ce que l'on entend de ce qui se dit.

Et pour paraphraser Paul Ricoeur, nous veillons à ce que dans ce groupe des Ambassadeurs la forme narrative puisse devenir « une synthèse de l'hétérogène ».

ÉCRIT PAR

Noémie Gachet-Bensimhon • Psychologue clinicienne

## MÉMENTO AVEC BERNANOS – JUILLET 2020

A l'issue du premier confinement, en mai 2020, Dominique Pichard, photographe, membre du M33 et résident artistique à la MDA propose le projet Mémento :

« Dans un studio photo improvisé, il a été demandé à ces acteurs-trices de choisir un mot représentant pour eux le contexte actuel. Cette initiative a renforcé – au-delà des rencontres humaines – un vrai partage d'expérience et la conviction qu'une parole collective et intime sur le confinement était nécessaire pour que cela ne reste pas une parenthèse étrange de l'histoire commune. » cf : [www.projetmemento.com](http://www.projetmemento.com)

Ainsi, des ateliers pré-masqués apparaissent à la réouverture physique de la MDA, sous le porche : jeunes, professionnel·le·s intervenants et entourages pouvaient en faire l'expérience.

Toujours sur proposition de Dominique Pichard qui est intervenu au Centre Bernanos durant les mois de mars à mai 2020, la MDA participe à la mise en place de MEMENTO au sein du centre, pour aller à la rencontre des jeunes migrants hébergés. Initiation à la photographie, initiation à la vidéo avec le soutien de Clélia Wang, bénévole au Centre Bernanos et échanges avec les jeunes hébergés. Ainsi, ils pouvaient également rencontrer une professionnelle de la MDA, découvrir la structure et l'identifier comme un lieu repère.

Ces quelques jours ont été l'occasion d'évoquer cette expérience à la fois si collective et tellement intime du confinement.

### ÉCRIT PAR

Pauline Dorgler • Éducatrice spécialisée, PJJ

### MOTS INSCRITS SUR LES MASQUES ET RESSORTANT DES ÉCHANGES :

Puzzle  
retrouvailles  
solitude  
colère  
résilience  
pourquoi ?  
décevant  
zone rouge

Un cœur dessiné en rouge, parce que :  
« c'est la vie, c'est un cœur, c'est important »

## PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

Après avoir été confinés pendant plusieurs mois

Après les cours à distance

Après la promiscuité pour certain·e·s

Après l'isolement pour d'autres.

Après les attestations de déplacement

Après tout cela...

Une proposition est faite aux jeunes fréquentant la MDA: s'autoriser à se réapproprier le dehors, à découvrir des paysages, des lieux à quelques dizaines de kilomètres de Strasbourg.

Alors en route ! Au châteaux d'Andlau et du Spesbourg. Balade, échanges avec les accompagnantes et entre jeunes, appareils photos Lomo pour saisir l'instant, émerveillement devant les vestiges et les paysages et bouffées d'air après tout cela.

D'autres sessions étaient prévues mais les alertes orages puis les reconfinements ont eu raison de ces promenades... jusqu'à 2021 où une version promenons-nous... à Strasbourg! est née... mais cela c'est une histoire pour un prochain Rétroviseur !

### ÉCRIT PAR

Pauline Dorgler • Éducatrice spécialisée, PJJ

### PARTICIPANTS

Au mois de juillet 2020, cinq jeunes ont pu participer à la première de Promenons-nous.

## ATELIER FOCUS

De mars à mai 2020, durant le premier confinement, la MDA de Strasbourg s'est déployée sur les réseaux sociaux via les Ambassadeurs·trices. Lors d'échanges au sein de la structure, une idée a cheminé: créer des capsules vidéos de présentation des professionnel·le·s de la Maison des Ados. Cela a donné lieu à des échanges avec les artistes du collectif M33, voisins de l'antenne Brik'Ados à la Meinau.

Et voici l'émergence de FOCUS.

Durant trois jours, du 26 au 28 octobre 2020, six jeunes accompagnés à la Maison des Ados ainsi que des jeunes du Centre Bernanos ont participé à ce projet. Cela a pu se construire grâce à Dominique Pichard – photographe en résidence et membre de M33; à Vincent Viac, Jean-Patrick Schwing et Hilda Castillo – vidéastes à Kapta Prod et membres de M33; mais aussi à Clélia Wang, bénévole à Bernanos ainsi qu'avec les pros de la MDA qui se sont prêtés au jeu de l'interview! Merci à tous·tes!

Clap de début: Initiation à la photographie et à la vidéo, constitution d'une grille d'interview et... réalisation! Les participant·e·s se sont réparti·e·s les rôles: vidéaste, cadreur, réalisation, journaliste, interviewé, photographe de plateau, etc... tout cela dans le studio professionnel de M33.

Cet atelier de médiation artistique visait plusieurs objectifs: initiation aux techniques photos et vidéos, s'autoriser à échanger des professionnel·le·s du médico-social et ainsi favoriser les échanges, s'autoriser à être dans un groupe et à parler de soi.

Les participant·e·s souhaitent poursuivre l'atelier et également organiser une restitution publique. Malheureusement, l'évolution de la pandémie a bloqué ces possibilités. Clap de fin?

Pas exactement! Soyez attentif·ve·s: capsules vidéos et making off pourraient bientôt apparaître sur les réseaux.

### ÉCRIT PAR

Pauline Dorgler • Éducatrice spécialisée, PJJ

### PHOTOS



## GROUPE & CO,

En entretien clinique, la question de la place de chacun·e au sein d'un groupe (classe, ami.e.s, famille, etc) est prégnante. À la fois dans les souffrances que le groupe peut infliger (ignorance, rejet, insécurités...) et dans le soutien et la force qui peuvent y être puisées (identifications, étayage...). Ainsi, l'idée de développer un atelier sur ces thèmes durant les vacances d'hiver 2020 s'est construite. L'idée était d'interroger la place que chacun·e occupe dans un groupe: est-ce toujours la même? Quelles expériences avaient été vécues? Prend-on une place dans un groupe ou est-on assigné à celle-ci? Est-ce toujours la même?

Durant ces trois journées qui se sont déroulées à Brik'Ados, nous avons utilisé des médias différents pour vivre et interroger le groupe.

Le jeu de société d'abord, moyen ludique de réfléchir à une activité collective de coopération: comment fait-on pour faire ensemble vers un but commun?

La photographie ensuite, avec l'intervention de Dominique Pichard et de Paola Guigou, tous deux photographes professionnels au sein du collectif voisin M33 et intervenants à la MDA.

La place occupée par chacun·e, les jeux d'images, de mises en scène, chacun·e passant tour à tour de photographe, à modèle, à photographe back stage, etc, sont autant d'éléments qui ont pu être abordé et élaboré.

Des temps de discussion et d'échanges enfin. Les expériences communes au cours de l'atelier ont permis d'évoquer des situations plus anciennes, souvent difficilement vécues et d'entamer une réflexion sur les fonctions du groupe.

La reprise des temps collectifs vécus et des productions et positionnement de chacun·e a permis de venir questionner dans un cadre soutenant la manière de créer et de vivre les liens aux autres des participantes.

Le 11 mars, nous avons retrouvé le groupe constitué à la MDA. Ce fut l'occasion de visionner les images prises, de les choisir et d'envisager une exposition au printemps. La situation sanitaire a empêché la

réalisation de celle-ci dans les délais fixés. Nous pensions pouvoir programmer cette restitution à l'automne 2020, une nouvelle fois, la situation sanitaire nous a rattrapé.

Nous espérons pouvoir organiser une restitution transversale des ateliers de la MDA au courant de l'année 2021.

### ÉCRIT PAR

Pauline Dorgler • Éducatrice spécialisée, PJJ  
Claire Rieffel • Psychologue clinicienne

### PARTICIPANTS

Pendant trois journées cinq jeunes filles y ont participé

## LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Cette année la Maison des Adolescents a répondu présent à l'appel d'un collectif d'associations impliquées dans la lutte contre la précarité (Médecins du monde, La cloche, En Marge, Abribus, l'Ilot, Caritas...). Notre implication fut celle d'une aide opérationnelle en accueillant dans nos murs à plusieurs reprises les réunions initiés par le comité de pilotage et sur le terrain lors de cette nuit de recensement avec Sophie Zeller (Chargée d'accueil à la MDA), Delphine Rideau (Directrice de la MDA) et moi-même.

### Historique

Inspirées par l'expérience de grandes villes américaines (New-York, Washington), puis expérimentées à Athènes et Bruxelles les nuits de la solidarité s'installent de plus en plus en Europe. Il s'agit de faire appel à des bénévoles le temps d'une nuit aux seules fins de recenser les personnes dormant dehors.

Paris (déjà 3ème éditions), Grenoble et Metz ont été pionnières sur le territoire nationale mais l'année 2020 marque l'entrée de Strasbourg dans cette action.

## ALORS POURQUOI CE DÉCOMPTE ET SURTOUT POURQUOI FAIRE ?

### Définition

Selon l'Insee, une personne est qualifiée de « sans-domicile » si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). On parle, dans ce dernier cas de figure, de sans-abri.

### Méthode

Le postulat est de quadriller l'intégralité d'un territoire donné et à l'aide d'un questionnaire adapté, d'engager un échange avec des hommes, des femmes mais aussi des familles rencontrées et ainsi recueillir des éléments d'information sur les profils des personnes rencontrées et leurs besoins. (En cas de refus ou d'indisponibilité des personnes on opère uniquement à un comptage)

### But

Ces enquêtes au plus proche du terrain vont aider les pouvoirs publics à adapter leurs politiques publics vis-à-vis des sans abri.

Paris suite au constat de 2018 a ouvert sur l'hiver 2019 une halte femme au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, deux nouveaux restaurants solidaires...

Et pour la ville qui nous occupe la nuit de la solidarité portée par le collectif du même nom a soumis à signature aux candidats à l'élection municipale une chartre d'engagement solidaire. Tous l'on signé et c'est à Madame Barseghian et son équipe de l'honorer aujourd'hui.

## UN INSTANTANÉ DU SANS-ABRISME VERSUS STRASBOURG

### Déroulé / Les moyens

- 26 associations co-organisatrices,
- 330 bénévoles participants répartis en
- 67 équipes de 3 à 5 personnes ont effectués des maraudes dans les
- 67 secteurs définis.
- 3 « QG » ont été opérationnels toute la soirée: lieux de rendez-vous, de formation et de collecte finale des informations recueillies.

Le soir même à 18h30 les bénévoles ont été invités à rejoindre leurs points d'attache « QG » au nombre de trois, la salle de la Bourse, l'école Saint Anne à Neudorf et une salle au Wacken. Une mini formation et le partage d'un casse-croute permet à chacun de rencontrer les personnes avec lesquelles il arpentera son secteur d'affectation. Nous évoluerons par groupe de 4 à 5, et nous sommes accompagnés d'un.e professionnel.le du milieu social. A 20h c'est le top départ. S'agissant des lieux tels que les parkings, parcs et jardins se sont des équipes de professionnel aguerri à la maraude qui les couvriront.

### Premiers résultats ...

Premier tableau état des lieux concernant les situations d'absence ou de précarité d'hébergement, en cette nuit du 4 mars 2020 à Strasbourg.

- **279 personnes rencontrées** (186 hommes, 40 femmes, 53 non définis) dont
- 265 personnes SANS solution institutionnelle
- 14 personnes hébergées par le 115
- Classe d'âge majoritaire: **25-54 ans**
- **80% des personnes sont seules**

Au regard de la situation globale et fort de ces premiers chiffres, premier état des lieux, le collectif a donné une conférence de presse dès le lendemain en fin d'après-midi. A 19h place à un grand débat avec comme question « Quelle place pour les personnes en situation précaire à Strasbourg ».

Pour y répondre autour d'une table ronde ont été conviés **Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP**: Professeure titulaire à l'Université de Lausanne, co-auteur de "Vers un imaginaire démocratique radical: réaffirmer les droits à la mobilité et à l'hospitalité" dans la revue Critique Internationale, 2019 et **Mickaël LABBE**, Maître de conférences en esthétique et philosophie de l'art, Directeur du Département de Philosophie - Université de Strasbourg, auteur de "Reprendre place. Contre l'architecture du mépris", Payot, Paris, 2019.

Dans l'auditoire les bénévoles, des Strasbourgeois (es), les candidats à l'élection municipale, mais très peu de SDF d'aucun ont pu reprocher cette absence notamment dans la prise de parole en guise de témoignage de leurs quotidiens, a charge de revanche on fera mieux la prochaine fois.

### ÉCRIT PAR

Yazida Slamani • Chargée de mission médiations interculturelle et interreligieuse

📅 Quand ?

4 mars 2020

📍 Ou ?

Strasbourg

📄 Sources

<https://adsv.fr/1ere-nuit-de-la-solidarite-a-strasbourg/>

## LES CAFÉS INFO PRO

### ☕ ACTUALITÉS SUR LES ADDICTIONS

6 février 2020

#### Présentation

Pour ce nouveau Café Info Pro, nous vous proposons une table ronde de professionnels et d'acteurs de terrain travaillant dans le champ des addictions. Nous laisserons une large place aux questions que vous pouvez vous poser:

- Comment ont évolué les consommations?
- Quelles sont les actions menées en matière de prévention?
- Quels sont les structures et modes de prise en charges?
- Quelle actualité sur les conséquences médicales liées à l'usage du cannabis...

Cette entrée en matière n'est pas exhaustive et nous vous invitons à nous indiquer dès à présent les thèmes que vous voudriez voir aborder.

#### Intervenant.e.s

**Pr Laurence LALANNE-TONGIO**, Responsable du service d'Addictologie aux HUS et à l'INSERM

**Dr Camille BRAND**, Médecin Tabacologue

**Jean SUSS**, Éducateur spécialisé, Coordinateur réduction des risques en milieu festif à Ithaque

**Benjamin BONASSI**, Psychologue Clinicien, HUS/Maison des adolescents et Centre Jeunes Consommateurs

87 participants



📍 En présentiel

🖥️ En visio (ZOOM)

📺 Retrouvez les replay vidéo sur YouTube

Maison des Ados - Strasbourg - <https://www.youtube.com/channel/UCRcRezctYREaCxz1sRsrOw>

### ☕ RUPTURES PARENTALES: ACCOMPAGNER LES FAMILLES

5 juin 2020

#### Présentation

Les professionnels qui travaillent avec des adolescents sont de plus en plus confrontés à des problématiques complexes propres aux ruptures familiales : conflits persistants entre parents séparés, adolescents pris dans des conflits de loyauté, situations d'aliénation parentale, recompositions familiales compliquées, désespoir, révolte ou désinvestissement d'un parent, ruptures de liens... L'adolescence est un âge critique pour les familles dont les parents sont séparés, par la remise en question fréquente du partage de la résidence, par les exigences nouvelles qu'affirme l'adolescent, par le risque de rupture de lien parent-enfant...

Comment accueillir les adolescents et les parents séparés? Comment éviter d'être pris à partie et de nourrir les conflits? Quels sont les droits de l'adolescent? Dans quels cas doit-on recueillir le consentement des deux parents? Quels sont les droits et les devoirs de chaque parent? Comment favoriser la communication entre parents séparés? Comment accompagner chaque parent dans son rôle éducatif et maintenir la co-parentalité? Vers quels dispositifs peut-on orienter les familles?

#### Intervenant.e.s

**Sonia ALLES**, Médiatrice familiale et coordinatrice de Médiation Familiale 67

**Isabelle CORPART**, Maître de conférences en Droit à l'Université de Haute Alsace

**Sébastien DUPONT**, Psychologue et thérapeute familial, Hôpitaux Universitaires et Maison des Adolescents de Strasbourg

152 participants



### ☕ TÉLÉCONSULTATION: CHANCES ET LIMITES?

8 octobre 2020

#### Présentation

Pour ce Café info pro de rentrée, les intervenants vous ont proposé de réfléchir aux téléconsultations et télé-entretiens qui se sont fortement développées lors du confinement. Nombreux sont ceux qui, sans expérience préalable, ont saisi l'opportunité des outils numériques pour maintenir leur travail clinique à distance. Nous débattons de la chance offerte par ces nouveaux outils mais aussi de leurs limites et nous pourrions ainsi tenter de cerner la place que nous pourrions à l'avenir leur réserver.

#### Intervenant.e.s

**Claire Lauffenburger**, Psychiatre à Selestat

**Julie Marshall**, Pédopsychiatre à Strasbourg

**Raymond Heintz**, Psychiatre à Haguenau

**Julie Rolling**, Pédopsychiatre, Médecin coordonnateur du CAMPA et de la Filière Enfants et Adolescents du Centre Régional Psychotrauma Alsace-Nord

**Martin Roth**, Psychiatre, Praticien hospitalier contractuel à EPSAN et attaché au CHU.

**Vincent Berthou**, Pédopsychiatre et médecin référent de la Maison des adolescents de Strasbourg

#### Animatrices

**Claire Rieffel**, Psychologue à la Maison des Adolescents de Strasbourg

**Noémie Gachet**, Psychologue à Strasbourg

86 participants



### ☕ LE DEVENIR DE L'IRRESPONSABILITÉ DES MINEURS.

3 décembre 2020

#### Présentation

Une réforme de la justice pénale des mineurs est en cours. Le code de justice pénale des mineurs a été adopté, par ordonnance, le 11 septembre 2019, il devait rentrer en vigueur le 1er octobre 2020 mais il a été reporté au 1er mars 2021.

Les trois principes fondateurs de cette justice pénale des mineurs seraient maintenues: primauté de l'éducatif sur le répressif, spécialisation de la justice des mineurs et atténuation de la responsabilité pénale des mineurs. Cette nouvelle ordonnance comporte plusieurs innovations dont le principe d'un jugement articulé autour de deux audiences, l'une sur la culpabilité, l'autre sur la peine, après une mise à l'épreuve éducative. Pour Nadia Beddiar (1), cette césure, où culpabilité et peine sont dissociées, doit permettre d'individualiser la peine et elle « offre au magistrat la liberté de prendre le temps de disposer d'informations utiles sur l'évolution du mineur... et identifier la sanction la plus utile ». Il est toutefois prévu des exceptions à ce principe de mise à l'épreuve, par une possibilité de renvoi au juge d'instruction ou par la possibilité d'une audience unique sur la culpabilité et la sanction (article 521-2) si le juge pour enfants s'estime suffisamment informé.

Cette nouvelle ordonnance porte aussi une évolution considérable s'agissant de l'âge de la responsabilité pénale qui n'était jusque là pas fixée laissant le juge apprécier la responsabilité soit le discernement du mineur. Dorénavant il y aura une présomption d'irresponsabilité en dessous de 13 ans (mais seulement une présomption!), laquelle pourra être renversée selon les cas. Lors de ce caféInfoPro nous présenterons, discuterons du contenu de cette réforme de la justice pénale des mineurs, les questions de fond qu'elle suscite, sa philosophie, son applicabilité. Nous aborderons plus particulièrement cette question de responsabilité pénale, son fondement, son appréciation.

(1) Nadia Beddiar, enseignante chercheuse CNRS en droit pénal, AJ Pénal 2019

#### Intervenant.e.s

**Josiane BIGOT**, Magistrat honoraire, présidente de Thémis et de la CNAPE

**Claude SCHAUDER**, Psychologue, psychanalyste, Ancien professeur associé des Universités en psychopathologie clinique (Université de Strasbourg), Expert près la Cours Pénale Internationale de la Haye (NL).

**Sophie MOLINA**, Ex-directrice de la STEMO Bas-Rhin

#### Animateur

**Vincent Berthou**, Pédopsychiatre et médecin référent de la maison des adolescents

121 participants



## RUPTURES PARENTALES: ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Les professionnels qui travaillent avec des adolescents sont de plus en plus confrontés à des problématiques complexes propres aux ruptures familiales: conflits persistants entre parents séparés, adolescents pris dans des conflits de loyauté, situations d'aliénation parentale, recompositions familiales compliquées, désespoir, révolte ou désinvestissement d'un parent, ruptures de liens... L'adolescence est un âge critique pour les familles dont les parents sont séparés, par la remise en question fréquente du partage de la résidence, par les exigences nouvelles qu'affirme l'adolescent, par le risque de rupture de lien parent-enfant...

Comment accueillir les adolescents et les parents séparés? Comment éviter d'être pris à partie et de nourrir les conflits? Quels sont les droits de l'adolescent? Dans quels cas doit-on recueillir le consentement des deux parents? Quels sont les droits et les devoirs de chaque parent? Comment favoriser la communication entre parents séparés? Comment accompagner chaque parent dans son rôle éducatif et maintenir la co-parentalité? Vers quels dispositifs peut-on orienter les familles?

Au cours de ce Café Info Pro, trois intervenants ont alimenté une réflexion collective sur ces problématiques très actuelles.

Sébastien Dupont, psychologue et thérapeute familial (Hôpitaux Universitaires et Maison des Adolescents de Strasbourg), a introduit la matinée en dressant un état des lieux des ruptures et recompositions familiales sur leurs versants psychologique et relationnel. Il a ainsi décrit les principaux mécanismes psychologiques essentiels à connaître: le conflit de loyauté, l'aliénation parentale, la parentification, la rupture émotionnelle, etc. En se basant sur les dernières études disponibles, Sébastien Dupont a également mis en évidence les conséquences à long terme des situations de conflits persistants entre parents séparés: risques de rupture de lien parent-enfant, chronicisation de troubles psychologiques chez l'enfant, baisse de l'estime de soi, etc. Dans ce domaine très complexe, le maintien ou le rétablissement d'un dialogue apaisé entre les parents apparaît comme le facteur le plus protecteur et donc comme une priorité pour les professionnels qui accompagnent ces familles.



Isabelle Corpart, maître de conférences en droit à l'Université de Haute Alsace (Mulhouse), a présenté les évolutions du droit de la famille en la matière: la favorisation du divorce à l'amiable, le principe de l'autorité parentale partagée (coparentalité), la nécessité de recueillir l'accord des deux parents pour tous les actes non-usuels concernant l'enfant, le droit des enfants à être auditionnés, l'encouragement de la résidence alternée, etc. Isabelle Corpart a pu également déconstruire certaines idées fausses qui circulent dans le grand public, comme par exemple la croyance selon laquelle un enfant pourrait, à partir de treize ans, décider lui-même où il réside.

Sonia Alles, médiatrice familiale et coordinatrice du plateau Médiation Familiale 67 (<http://www.mediation-familiale.eu/>) a pu enfin décrire le dispositif de médiation familiale, qui apparaît aujourd'hui comme une ressource essentielle pour aider les parents séparés à surmonter leurs conflits. Développée aux États-Unis dans les années 1970, la médiation familiale constitue une alternative à la judiciarisation des conflits familiaux, et plus particulièrement des conflits entre parents séparés qui touchent aux questions relatives à l'enfant (exercice de l'autorité parentale, droits de visite et d'hébergement, pension alimentaire, etc.). Le médiateur propose aux parents un espace neutre propice à restaurer le dialogue et, le cas échéant, à

parvenir à un accord qui peut être homologué par le Juge aux affaires familiales. Dans le département du Bas-Rhin, la fédération des associations de médiation auteur d'un plateau unique facilite l'accès rapide des parents à ce dispositif qui est financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Tous les professionnels ont un rôle important à jouer dans l'orientation des parents vers ce dispositif encore trop méconnu.

### ÉCRIT PAR

Sébastien Dupont • Psychologue clinicien et thérapeute familiale

### DÂTE

Vendredi 5 juin 2020

### INSCRITS

152

### PRATICIENS PRÉSENTS AU CIP

**Sonia ALLES** • Médiatrice familiale et coordinatrice de Médiation Familiale 67  
**Isabelle CORPART** • Maître de conférences en Droit à l'Université de Haute Alsace  
**Sébastien DUPONT** • Psychologue et thérapeute familial, Hôpitaux Universitaires et Maison des Adolescents de Strasbourg

### VIDÉO



[https://youtu.be/aJZv\\_hgk4sA](https://youtu.be/aJZv_hgk4sA)



<https://youtu.be/hAq1BcgenyA>



<https://youtu.be/YDWZIA7BlOw>

## LE DEVENIR DE L'IRRESPONSABILITÉ DES MINEURS



L'ordonnance de 1945 sur la justice des mineur-e-s fait l'objet d'une réforme: l'ordonnance du 11 septembre 2019 devant être ratifiée par les député-e-s.

Un rappel historique est d'abord fait, pointant la différence entre la responsabilité pénale et la capacité civile. Elles ont été alignées sur l'âge de 18 ans en 1974. L'ordonnance de 1945 visait la protection des mineur-e-s et particulièrement des mineur-e-s délinquant-e-s. Elle était fondée sur trois principes: la spécialisation des juridictions, l'atténuation des peines et la primauté de l'éducatif. La jurisprudence a défini la responsabilité du jeune par son discernement. Mais les mesures se sont durcies au fil du temps (procédures se rapprochant des comparutions immédiates, etc.). Or, nous rappelle J.Bigot, la délinquance juvénile n'a pas augmenté et la majorité des délinquants n'est pas récidiviste.

Un point est fait sur le contenu de la réforme: aujourd'hui, la philosophie du texte tend davantage à protéger la société des enfants délinquants. Le texte introduit une présomption d'irresponsabilité avant 13 ans, mais simplement une présomption. Les professionnel-le-s de la justice demandent une responsabilité irréfragable. C'est ce que prévoit l'article 40 de la Convention internationale des droits de l'enfant, que la France ne respecte pas, d'après le Comité des droits de l'enfant de Genève. La réforme maintient et précise la notion de discernement («est capable de discernement le mineur qui a compris et voulu son acte et qui est apte à comprendre le sens de la procédure pénale dont il fait l'objet»). Selon certain-e-s, cela laisse la possibilité aux magistrat-e-s de prononcer un jugement de culpabilité pour un-e jeune de moins de 13 ans s'ils/elles l'estiment capable de discernement.

Par ailleurs, la réforme vise à simplifier et accélérer les procédures, et instaure un jugement en deux temps: entre 10 jours et 3 mois, il doit être déterminé si le/la jeune est coupable ou non. Suit un temps de **mise à l'épreuve** puis un prononcé de sanction au bout de 6 à 9 mois. Ce temps de mise à l'épreuve peut servir à une expertise

médicale, une mesure judiciaire d'investigation éducative, une ARSE ou une mesure éducative judiciaire provisoire. La réforme nettoie les strates et donne une place plus importante aux acteur-ice-s qui se chargent des mesures éducatives. Le principe d'individualisation de la peine est conservé grâce à 4 modules: Insertion, Santé, Placement, Réparation. Mais ce temps de mise à l'épreuve ne correspond pas au temps long nécessaire pour le suivi éducatif.

Enfin, la nouvelle ordonnance confirme que le juge des enfants ne pourra pas être en même temps juge d'instruction. En revanche, les récidivistes pourront être jugé-e-s par des voies d'exception. Aussi, une grande place est donnée au Procureur de la République, qui pourra établir le discernement et la possibilité de comparaître. La mise en examen disparaît des compétences du juge des enfants, et sera remplacée par le recueil de renseignement socio-éducatif à travers un entretien avec un-e éducateur-ice de la PJJ. Ce recueil vise à aider le juge dans sa décision. Par ailleurs, il a été demandé aux directeur-ice-s de service PJJ de proposer des contenus de modules éducatifs.

Claude Schauder souligne un aspect clinique: Il rappelle que la délinquance est un symptôme. Un des risques de la réforme est que le discernement soit instrumentalisé et que la justice de demain dépende de l'opinion publique, au détriment de la réflexion et de la connaissance de ce qu'est un acte délinquant, et de la dimension discursive sur le social. Les professionnel-le-s doivent continuer à faire entendre que ce n'est pas si simple. L'acte et les faits ne doivent pas être jugés seuls, mais en relation avec l'individu, et en tenant compte de son histoire et son environnement. Cette prise en compte de la personnalité du mineur n'a pas été abandonnée, notamment dans le travail de la PJJ.

Surtout, les acteur-ice-s sont d'accord pour dire qu'une certaine richesse d'intervenant-e-s est nécessaire pour comprendre chaque situation. L'évaluation interdisciplinaire trouve de plus en plus sa place, notamment dans les CEF<sup>1</sup>. Pour le travail

éducatif, il est bénéfique pour la PJJ de travailler avec les pédopsychiatres. Mais ces acteur-ice-s se heurtent souvent au manque de moyens.

Les différentes mesures éducatives et d'incarcération actuelles sont évoquées: 6 établissements pénitentiaires pour mineur-e-s existent en France, accueillant chacun 50 jeunes. Or, plus de 800 mineur-e-s sont incarcéré-e-s en France. Ils et elles le sont donc principalement dans des quartiers pour mineur-e-s dans les établissements pour adultes. La tendance est tout de même de chercher à éviter l'incarcération pour des peines courtes car il est inutile d'infliger un choc carcéral pour quelques semaines. Les CEF constituent plutôt «la marche avant l'incarcération» et les CER<sup>2</sup> des séjours de rupture, qui peuvent conduire à intégrer un CEF, à revenir à un établissement classique ou dans le milieu d'origine. Les CEF sont un très bon outil doté de nombreux moyens, notamment un personnel présent 24h/24. La réforme a pour objectif d'en créer davantage sur le territoire. Il s'agit alors d'être vigilant sur la baisse de moyens potentiels dans chaque CEF. Aussi, il manque toujours des propositions pour la sortie des CEF. Par ailleurs, le TIG<sup>3</sup> est une option existante mais engorgée par les majeur-e-s. Il devrait se développer avec le module «réparation».

Il est soulevé que les mineurs non accompagnés constituent une partie non négligeable des populations des CEF ou des détenus mineurs. Ils ont parfois été condamnés pour des faits pour lesquels les mineurs français ne le sont pas quand ils ont un étayage familial suffisant. Cela pose la question de l'équité. Mais au fond, le problème principal est le manque de place dans les dispositifs de protection de l'enfance, et le manque de valorisation des professionnel-le-s du secteur.

Le café info pro se conclut sur les bénéfices de croiser les regards sur ces questions, sur ces jeunes qui ont besoin de protection au titre du droit commun ou de leur parcours migratoire. C'est grâce à ces voix collégiales que les choses pourront évoluer, sans opposer les métiers, les structures et autres missions.

### 📅 DÂTE

Jeudi 3 décembre 2020

### 👥 INSCRITS

121

### 👍 PRATICIENS PRÉSENTS AU CIP

#### Intervenant.e.s

**Josiane BIGOT**, Magistrat honoraire, présidente de Thémis et de la CNAPE

**Claude SCHAUDER**, Psychologue, psychanalyste, Ancien professeur associé des Universités en psychopathologie clinique (Université de Strasbourg), Expert près la Cours Pénale Internationale de la Haye (NL).

**Sophie MOLINA**, Ex-directrice de la STEMO Bas-Rhin

#### Animateur

**Vincent Berthou**, Pédopsychiatre et médecin référent de la maison des adolescents

### 📺 VIDÉO



<https://youtu.be/nSVo9N9kz4U>



<https://youtu.be/luVeKnYColw>

### ✍️ ÉCRIT PAR

Déborah Liss • Journaliste

<sup>1</sup> Centres Educatifs Renforcés

<sup>2</sup> Travail d'Intérêt Général

<sup>1</sup> Centres Educatifs Fermés

## ACCUEILLIR LE MAL-ÊTRE ADOLESCENT DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

Notre maison est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes de 11 à 25 ans, leurs familles et leurs proches. Nous les rencontrons, nous, professionnel-le-s de l'adolescence, au cours d'entretiens visant à les accompagner autour de leurs préoccupations, mal-être, troubles. Le contenu de ces échanges, les difficultés et symptômes manifestés par les jeunes et la manière dont ils et elles les expriment constituent la clinique de la Maison des Ados. Mais la clinique est à entendre au sens large: il s'agit de la prise en compte de tout ce qui se dit à la MDA, de tout ce qui est matière à penser.

L'accompagnement se fait en pluridisciplinarité et est porté par une équipe de psychologues, d'éducateur-ice-s, d'assistant-e-s sociaux-les, d'infirmier-e-s et de médecins.

Environ 40% des situations partent de l'alerte d'un parent, le plus souvent de la mère. Le deuxième canal le plus courant est la présentation spontanée d'un-e jeune, par lui- ou elle-même. C'est là une spécificité de la Maison des Ados. Elle est identifiée comme un espace de parole et d'écoute moins stigmatisant que le cabinet d'un-e psychologue par exemple. Par ailleurs, certain-e-s jeunes sont orienté-e-s par des professionnel-le-s de leur établissement scolaire ou par des associations: récemment, un jeune est arrivé à la MDA par l'Etage et un autre par la Grande Ecluse. Le lien tenu entre la MDA et la PJJ amène également cette dernière à proposer à certain-e-s jeunes de se rendre à la MDA.

## DIVERS SYMPTÔMES POUR UNE VULNÉRABILITÉ ADOLESCENTE

Le champ d'activité de la MDA s'étend sur la santé mentale en général: les jeunes viennent parce qu'ils expriment un mal-être. Mais certains problèmes précis peuvent être le motif d'une certaine demande: l'hébergement, les problèmes familiaux, l'orientation scolaire, le champ de la protection de l'enfance. Souvent, ces éléments s'entremêlent et cristallisent le mal-être du ou de la jeune. L'un d'eux, par exemple, a été orienté à la Maison des Ados par Thémis, car il risquait l'expulsion de son hôtel. Relevant précédemment de la protection de l'enfance, il n'a pas obtenu de contrat jeune majeur à ses 18 ans. Il se sent « enfermé » dans le CAP cuisine vers lequel il a été orienté et qui ne lui plaît pas. Il manifeste une vive colère. Il a été établi par la suite qu'il avait été orienté à la MDA pour suspicion de radicalisation.

Certain-e-s jeunes expriment un mal-être remontant à des traumatismes, comme des violences sexuelles intrafamiliales. Un exemple serait celui d'une jeune ayant subi des violences de la part de son grand-père, qui a développé une anorexie et une obsession du sport. Il est très difficile pour elle de tourner la page car son agresseur est décédé, et le sujet est tabou dans la famille. Pour autant, elle souhaite avancer et entreprendre des projets. Avec l'aide de la MDA, elle fait des efforts de socialisation et identifie les moments où elle a besoin de demander de l'aide.

Quelques soient les difficultés face à la vie quotidienne, elles peuvent se traduire par des angoisses, des conduites à risques, un échec scolaire, des troubles de l'humeur. Tou-te-s les jeunes manifestent cette difficulté à être adolescent-e. La MDA s'inscrit dans une clinique psy de repérage de troubles: par exemple, certain-e-s jeunes développent des TOC ou des obsessions, qui peuvent cacher des psychoses. La MDA repère mais ne prend pas en charge ces troubles.

L'avantage de la MDA est qu'elle est un lieu d'accueil au sens large, où la parole s'élabore dans la libre adhésion, et dans un cadre de gratuité et d'anonymat, sans contrainte judiciaire. L'idée des entretiens est de permettre au jeune de mettre en mots son mal-être. L'outil du nuage de mots peut y aider. En parallèle, les activités et ateliers que propose la MDA peuvent également être bénéfiques aux jeunes et permettent d'observer la manière dont ils et elles se comportent en groupe, avec les autres. Enfin, les accompagnements concernent également les parents, dont il faut pouvoir identifier la demande, au moment de l'accueil et par la suite, après quelques entretiens.

Bref, la MDA propose un accompagnement large du processus adolescent. La clinique n'est pas que « psychiatrique ».

## UN ACCUEIL PLURIEL ET CIRCONSCRIT DANS LE TEMPS

En théorie, l'accueil du ou de la jeune est pluriel: il est assuré par un binôme constitué d'un-e professionnel-le du champ socio-éducatif (éducateur-ice, travailleur-euse social-e) et d'un-e professionnel-le de la santé (psychologue, infirmière, médecin). L'accueil en binôme permet de croiser les regards et d'affiner les hypothèses. Il permet de proposer des accompagnements et orientations adaptés à chacun-e. Dans un second temps, le pédopsychiatre Vincent Berthou peut avoir un entretien avec le jeune. Son rôle est aussi d'accompagner les professionnel-le-s, de mener les réunions de reprise et de donner un avis.

L'accueil du ou de la jeune peut se faire avec ou sans rendez-vous. Ces derniers représentent un tiers des accompagnements. Il s'agit alors d'un entretien plus court, en solo, mais où le principe est de se donner du temps avec chaque situation.

Sinon, dans les cas classiques, l'accompagnement se fait en deux temps:

- D'abord en binôme puis éventuellement seul-e pour l'accueil de la situation et les 5 premiers entretiens. Cinq rendez-vous suffisent souvent à faire évoluer un certain nombre de choses.
- Mais si le choix est fait de continuer le suivi, il faut préciser pourquoi. Le processus est le même au-delà de 10 rendez-vous, ce qui est déjà plus rare. Il s'agit là d'un suivi régulier et soutenu (un rendez-vous tous les 15 jours).

Pour naviguer cette question de la longueur du suivi, il convient de se demander ce qui est encore de notre ressort. Souvent, la situation mérite d'être orientée (vers des psychiatres, en libéral ou en hospitalier par exemple). Par exemple, au sujet d'un jeune suivi à la Grande Ecluse et à la MDA, l'équipe se demande s'il ne vaudrait pas mieux qu'il ait un suivi avec un psychiatre, car elle a le sentiment d'être arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire avec lui. Le jeune présente une certaine agressivité, dont l'équipe fait l'hypothèse qu'elle traduit sa manière de réagir à la dépression de sa mère.

Dans la majorité des cas, donc, l'équipe oriente le ou la jeune auprès d'un-e autre professionnel-le. Mais la MDA reste toujours un espace de parole garanti, un lieu où le ou la jeune peut trouver des réponses et une écoute, pendant un temps.

Pour orienter la pratique et se mettre d'accord sur le devenir des suivis, un temps de reprise est organisé quotidiennement sur les situations du jour: il permet de mettre en mots, de se remettre en cause, de prendre un avis, d'obtenir une aide à la décision. Parfois, la reprise permet aussi de réorganiser l'accueil. Les échanges sont centrés sur le repérage de difficultés.

## UNE PRATIQUE TRAVERSÉE DE QUESTIONNEMENTS

Certaines difficultés sont liées aux entretiens eux-mêmes: comment mener un entretien, échanger avec des ados qui parlent trop, ou trop peu?

Aussi, si la règle est le binôme mixte (pour mêler l'expertise socio-éducative et l'expertise santé), il est difficile de l'appliquer dans les faits. Souvent, les entretiens se font avec un·e seul·e professionnel·le ou en binôme non-mixte.

Parfois, le ou la professionnel·le est dans l'incertitude quant au discours du ou de la jeune, auquel il ou elle peut avoir du mal à «adhérer» ou au sein duquel il ou elle peut avoir du mal à discerner ce qui relève de la vérité, voire le moment où il faut s'inquiéter. Comme ce jeune qui indiquait avoir des amnésies, ne pas se souvenir de la manière dont il s'était blessé... Décrit comme très «théâtral», se mettant en scène, ayant tendance à se positionner en tant que victime, la professionnelle se demandait à quel point il lançait des propos provocants dans le seul but d'affoler les gens qui l'entouraient.

Aussi, le ou la professionnelle peut être amené·e à se demander ce qui est encore de son ressort, ou si les éléments amenés par un·e jeune ne relèvent peut-être pas de la psychiatrie. Il ou elle a parfois besoin de conseils pour savoir vers qui, concrètement, orienter le ou la jeune. Cela a été le cas pour un jeune venu avec ses parents au sujet de ses TOC. Les professionnel·le·s ont constaté une grande rigidité du jeune face aux changements et imprévus. Ils et elles se demandaient ce qui pouvait être proposé de plus, et songeaient à l'orienter vers un pédopsychiatre strasbourgeois connu de l'équipe.

Il peut en être de même pour des problématiques bien spécifiques, au sujet desquelles le ou la professionnel·le n'est pas forcément bien armé·e: jeunes migrant·e·s, ruptures scolaires, addictions...

Cette question du «jusqu'où aller» apparaît parfois dans des accompagnements qui peuvent relever de la protection de l'enfance: faut-il signaler telle ou telle situation? A partir de quel moment?

Aussi, quand faut-il arrêter l'accompagnement MDA? Cette question du timing revient souvent. Au sujet d'une jeune suivie récemment, qui dit être déprimée et qui manifeste une grande colère, le binôme estime qu'il n'est pas temps de clôturer l'accompagnement. Elle a notamment fait une tentative de suicide et multiplie les appels de détresse à destination de ses parents. D'un autre côté, l'intention de base était de partir sur un temps court. Le binôme a besoin de conseils pour savoir s'il est judicieux de continuer à proposer un suivi régulier.

Il peut également arriver que le ou la professionnel·le soit démuni·e quant à l'orientation à proposer pour des situations complexes. C'est le cas du jeune qui ne relève plus de la protection de l'enfance mais qui ne bénéficie pas du contrat jeune majeur et exprime la demande d'un suivi avec un éducateur. La MDA ne peut apporter ce suivi personnalisé, mais les options qu'elle peut proposer au jeune sont limitées: il ne pourra pas être adressé à l'Etage ou à des dispositifs de prévention spécialisée, car il n'habite pas à Strasbourg. L'équipe est un peu désarmée face à cette situation.

Par ailleurs, un nouvel enjeu est apparu très récemment: celui de la transidentité. Les professionnel·le·s n'y avaient pas forcément été confronté·e·s auparavant, et doivent naviguer ces nouveaux enjeux pour connaître la bonne conduite à tenir et les bonnes pratiques. Sur ces discours identitaires, quand l'enfant est jeune et qu'il y a un mal-être, il peut être nécessaire de l'orienter vers un suivi psychiatrique. Cette question s'est posée récemment au sujet d'un jeune garçon trans de 12 ans. L'équipe va aussi faire connaître aux parents le groupe Hippocampe, pour les parents d'enfants trans.

## CONCLUSION

Les accompagnements par l'équipe de la Maison des Ados recouvrent des problématiques très larges mais toutes liées à la vulnérabilité de l'adolescence. L'équipe est constituée de professionnel·le·s de l'adolescence qui reconnaissent ce que les divers symptômes peuvent traduire, et qui sont en mesure de remonter à des difficultés antérieures, voire de repérer des troubles psychiatriques. Grâce à l'écoute et les outils proposés par les professionnel·le·s des champs de la santé et du socio-éducatif, l'ado peut dans un premier temps apaiser son mal-être, et se diriger éventuellement vers une autre prise en charge dans un second temps. Si des difficultés et questionnements apparaissent, la réflexion en équipe et avec le pédopsychiatre référent peut aider à orienter la pratique et les accompagnements.

ÉCRIT PAR

Déborah Liss • Journaliste

LA CLINIQUE DE LA MDA  
**FOCUS**

## GÉNOLABO – LA FIN D'UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION, LE DÉBUT D'UN NOUVEAU VISAGE POUR L'OUTIL

Des personnages genrés, ou neutres? Une représentation des générations par étage, ou par couleur? D'ailleurs, la couleur bleue, ou plutôt la rouge? Autant de questions auxquelles de nombreux professionnels de la santé se sont confrontés durant la période d'expérimentation de l'outil de médiation Génolabo, créé par la Maison des adolescents, qui a pris fin le 24 Novembre 2021.

Nous vous l'avons déjà présenté, Le Génolabo est un outil de médiation destiné aux professionnels qui travaillent avec des enfants, des adolescents, ou des adultes, et qui permet de représenter avec eux leurs familles, et les relations que chacun des membres entretiennent entre eux. Conçu comme un outil de médiation, il permet à ceux qui l'utilisent d'engager une réflexion sur les liens familiaux, de parenté ou non, et sur leurs places dans la famille.

Durant la réunion de fin d'expérimentation, les professionnels testeurs de cet outil, ont donc pu produire un dernier retour de leur expérimentation, ce qui nous a permis par la suite d'imaginer ensemble la version finale de l'outil.

Les éléments essentiels de l'outil ont été validés. De nombreux retours confirment qu'ils permettent de représenter de façon simple et ludique la diversité des familles. «L'outil est abstrait, mais c'est important qu'il le reste», nous a confié un participant à l'expérimentation. «L'esthétique de cet outil permet qu'il s'adapte en même temps aux enfants, aux ados et aux adultes.»

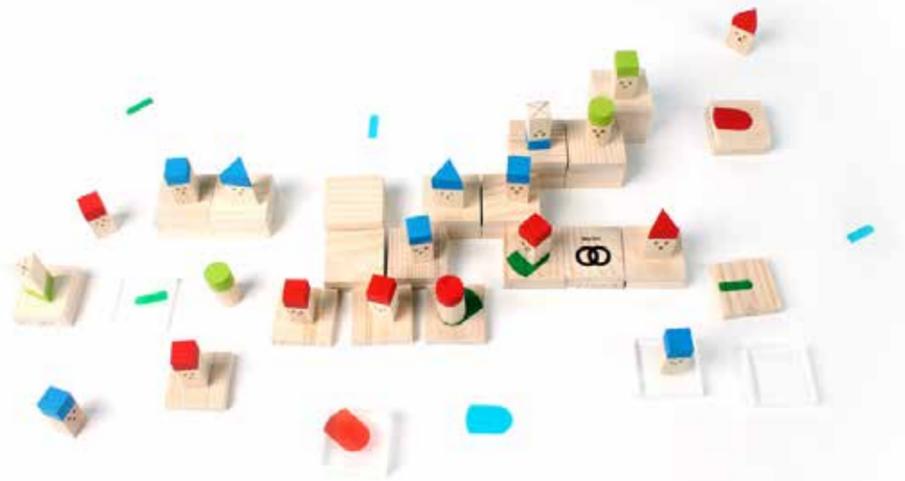
Cependant, une étape de l'outil, celle de la représentation des relations entre les différents membres de la famille, a dû être totalement réinventée durant cette réunion. En effet, la méthode utilisée jusqu'alors n'était pas intuitive, et les professionnels de la santé ont dû faire preuve d'inventivité et d'un esprit de détournement pour permettre, lors d'entretiens, aux enfants et aux ados de représenter plus facilement les liens entre les personnages. Nous nous sommes alors inspirés de ces utilisations plus intuitives pour fabriquer la version finale du Génolabo: les ados pourront représenter la teneur des relations entre les différents membres de leurs familles en traçant simplement des traits entre eux.

La Maison des adolescents, Noémie Gachet et moi-même tenons à remercier tous les professionnels qui ont participé à la phase d'expérimentation de cet outil, en particulier Pauline Dorgler, Vincent Berthou, Michel Faggerazzi, Rachel Schmidt et Geoffroy Klimpel pour leurs conseils très précieux.

Grâce leur participation, nous savons maintenant que cet outil, dans sa version finale ne correspond plus seulement au public et aux problématiques de la maison des ados de Strasbourg, mais aussi à ceux d'un plus large public, qui souhaiterait en savoir un peu plus sur les liens et relations qui sont en jeu dans sa propre famille.

ÉCRIT PAR

Thomas HUARD • Designer d'outils pédagogiques



## EXPÉRIMENTATION DU NUAGE DE MOTS

Le 1 décembre 2020 s'est déroulée la réunion de fin d'expérimentation de l'outil Nuage de Mots organisée par la Maison des adolescents. Les professionnels testeurs ont pu échanger à propos de leur année d'expérimentation de l'outil afin de finaliser l'outil, et de répondre à d'éventuels problèmes auxquels ils ont été confrontés. Bousculés par la toute récente période de confinement, plusieurs professionnels se sont excusés de leur absence, mais la quinzaine de professionnels présents, que nous remercions, ont pu rapporter plusieurs observations qui tendent à faire évoluer les utilisations du Nuage de Mots.

Durant cette réunion, moi-même, Thomas Huard, en tant qu'animateur et créateur des outils, j'ai tenu à poser quelques questions concernant leur utilisation. Elles concernaient la prise en main par les professionnels et par la personne accueillie, le contexte d'utilisation, la trace qu'il était gardé de l'utilisation, le matériel mis à disposition, ainsi que sur la réalisation des objectifs cliniques.

### VOICI DONC UN RETOUR SUR CETTE MATINÉE D'ÉCHANGES

Pour rappel, le Nuage de mots est un outil se présentant sous la forme d'un jeu de carte, qui permet d'amorcer, de structurer, d'enrichir un échange. Ce sont des cartes, sur lesquelles sont inscrits des mots liés à l'adolescence, que l'individu doit parcourir, trier, puis associer, afin de créer un discours, ou une idée.

#### Observations générales sur l'outil

Les retours sur cet outil ont été plutôt positifs. Les professionnels en ont compris le sens et l'intérêt, et les jeunes qui l'ont utilisé s'en sont généralement emparés avec aisance. Pour développer la définition de l'outil, les professionnels présents ont observé que cet outil permettait de :

- « Déterminer facilement le problème central d'une situation, grâce à la possibilité qu'il nous donne de structurer la pensée »
- « Permet de renouveler les entretiens. On peut par exemple sortir du raconter, lorsque les jeunes ont du mal à contenir leur parole. À l'inverse, face à des enfants inhibés, il permet quelque fois de passer outre leurs blocages »
- « Permet d'aller très en profondeur, de quitter la superficialité, grâce à lui, nous pouvons nous retrouver face à nous même. Il est subjectif et exploratoire. Il permet d'explorer à deux quelque chose d'interne. »



#### Aspect Technique et matériel

À propos de l'outil lui-même, les observations tendaient toutes vers les mêmes caractéristiques.

Premièrement, la question du nombre de cartes est souvent revenue dans les conversations. Plusieurs professionnels ont trouvé que les jeunes se perdaient face au nombre de mots conséquent. L'outil proposant quelques 80 cartes, ceci pouvait apeurer les jeunes. Face à ce constat, il ne nous a pas semblé juste de penser à une réduction du nombre de cartes. En effet, il a été rappelé que le professionnel a la possibilité de pré-sélectionner les cartes, ou même de scinder aléatoirement le paquet pour ne proposer la moitié des mots, puisque l'intérêt de l'outil ne se trouve pas dans les mots mêmes, mais dans les liens créés entre eux, et le discours qu'on leur associe. Une professionnelle du CAMPA indique même qu'il peut y avoir un intérêt à prendre le temps, à laisser le temps aux jeunes de sélectionner les cartes.

À propos des fonctions graphiques des cartes, c'est-à-dire le système de liaison des cartes par les flèches et la possibilité de donner plus ou moins d'importance aux mots grâce au recto-verso, la majorité des professionnels ont indiqué qu'elles ne leur ont pas beaucoup servi. Que dans certains cas, les flèches ont même été un frein à la compréhension. Certains des participants ont signalé que l'intérêt de l'outil se trouvait non pas dans ces signes, mais dans la manipulation, la composition des cartes, et le sens prêt à cette composition.

Les cartes vierges ont elles cependant beaucoup été utilisées.

La photographie, pour garder trace, a, elle aussi beaucoup été exploitée. Ce sont même souvent les jeunes qui demandaient que le nuage soit pris en photo.



#### Le public

Cet outil a été utilisé auprès d'enfants de 10 ans jusqu'à de jeunes adultes. Il a été notifié que l'adolescence était le moment le plus pertinent pour utiliser le jeu : Les enfants auraient trop de difficulté pour maîtriser l'usage des mots, et les plus âgés peuvent, par peur, ne pas assez libérer leur imagination. Les adolescents eux, sont assez spontanés et imaginatifs pour utiliser l'outil au maximum de son potentiel. Il a cependant été remarqué que, au-delà de certaines craintes de la part des professionnels, cet outil n'était pas du tout infantilisant auprès des plus grands.

L'outil a pu être également utilisé en groupe, mais les animateurs se sont rendu compte que cette configuration n'était pas favorable aux échanges.



#### Les utilisations remarquables

Certains professionnels ont partagé leur façon originale d'utiliser le nuage de mots.

Le premier a indiqué, pour embrayer la séance, choisir un mot au hasard dans le dictionnaire, l'inscrire sur une carte vierge, puis créer le nuage de mots autour de lui.

Le second proposait de partager, en les exposant, les nuages de mots fait par les autres jeunes dans le cadre d'une maison des adolescents par exemple, pour « Donner ça à voir, notamment aux parents ».

Et enfin, le dernier proposait de laisser l'outil dans un meuble à jeu, à disposition du regard, et de laisser le jeune venir à ce jeu et de s'en emparer seulement s'il le souhaite.

Au nom de l'équipe de la Maison des Adolescents, nous souhaitons encore remercier tous les professionnels testeurs d'avoir participé à l'expérimentation de l'outil Nuage de Mots, et leurs retours très riches.

ÉCRIT PAR

Thomas HUARD • Designer d'outils pédagogiques

## EN AVANT-PREMIÈRE LES PERSPECTIVES 2021

Malgré une année au ralenti, l'équipe de la Maison des adolescents n'a cessé de fourmiller d'idées. Chacun-e a mis son grain de folie au profit de notre public.

Plusieurs professionnel-le-s ont investi leurs énergies dans le développement de projet ou la création de nouveaux projets durant l'année 2020.

La majorité d'entre eux voient le jour en 2021.

Voici quelques spoilers, de quoi vous tenir en haleine jusqu'au prochain rapport activité.

Le projet Brik'école en maturation depuis plus de deux ans ouvrira ses portes en 2021.

C'est l'école du autrement, c'est l'école promotrice de santé pour les jeunes en décrochage scolaire pour raisons médicales.

L'école a pour objectif d'offrir un entre deux sans se déconnecter de la réalité, un temps et un espace pour réapprendre à renouer des liens avec l'école, de faire évoluer positivement les PAI (Plans d'Accompagnement Individualisé).

Par ailleurs, un projet de création d'une campagne addiction, commencera à éclore. Ce projet met en avant un des crédos grandissant de la MDA : la prévention par les pairs et pour les pairs. L'ambition est d'accompagner les jeunes à imaginer, à développer une campagne de sensibilisation autour des addictions. Elle sera développée par les jeunes, pour parler aux jeunes. Un long travail préparatoire, de formation et d'animation en perspective mais une expérience exploratrice enthousiasmante en vue.

Pour finir, nous vous dirons tout l'année prochaine sur Regards croisés, un projet d'un autre genre.

Rattaché au pôle discrimination, ce projet souhaite travailler sur les clichés et la transmission intergénérationnelle. Un travail, des regards qui se croisent autour d'une culture, d'identités et de générations au sein de la population tzigane à Kaltenhouse via le médium de la photographie.

La Maison des ados c'est aussi des projets en chantier :

→ Un projet sur la parentalité est en pleine construction.

→ Le projet « Fast and Virus » chemine, avance et se multiplie.

La suite au prochain cahier...

ÉCRIT PAR

Lydia Djarane • Chargée de projet et prévention

“ L'adulte ne doit jamais trahir, délaisser cette époque des envols les plus osés, les plus capricieux : L'adolescence ”

J-Léopold Gagner

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Docteur Alexandre FELTZ

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Delphine RIDEAU

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
L'équipe de la Maison des Ados

**RÉDACTEUR**  
L'équipe de la Maison des Ados

**COORDINATION**  
Lydia DJARANE

**CONCEPTION ET MISE EN PAGE**  
Kévin SCHAEFFER

**IMPRESSION**  
OTT Wasselonne

**CRÉDIT PHOTOS**  
Dominique PICHARD  
L'équipe de la Maison des Ados

**CONTACT** Maison des Ados - Strasbourg  
23 rue de la Porte de l'Hôpital, 67000 Strasbourg  
**tél.** 03 88 11 65 65  
**mail.** accueil@maisondesados-strasbourg.eu  
**site.** www.maisondesados-strasbourg.eu  
**facebook.** facebook.com/maisondesadosstrasbourg  
**instagram.** Maison des Ados Strasbourg  
**youtube.** Maison des Ados Strasbourg



**03 88 11 65 65**  
23 rue de la Porte de l'Hôpital



**Restez informé, en vous  
inscrivant à notre Newsletter!**  
[www.maisondesados-strasbourg.eu](http://www.maisondesados-strasbourg.eu)

 [maisondesadosstrasbourg](https://www.facebook.com/maisondesadosstrasbourg)

 [maisondesadosstrasbourg](https://www.instagram.com/maisondesadosstrasbourg)

 [Maison des Ados - Strasbourg](https://www.youtube.com/Maison%20des%20Ados%20-%20Strasbourg)

